

Description

Nom du lac : Lac Prévost

Nombre de résidences : 45 résidences

Nombre de résidents permanents : 7 résidences permanentes

Nom de l'association : Association des riverains du lac Prévost

Nombre de membres : Tous les résidents sont membres, mais tous ne paient pas la cotisation

Usages

Pêche sur le lac ? Oui, le lac serait peut-être surpêché

Quelles espèces ? Brochet, perchaude

Embarcations sur le lac ? Peu nombreuses

Quel type ? Bateaux à moteur, moto marine, kayaks, pédalos

À proximité

Sentiers de randonnée, raquette, ski de fond, motoneige, VTT, traîneau à chien, piste cyclable, etc. ? Sentier de raquette, proximité du sentier de VTT

Belvédère : Non

Quai publique, rampe de mise à l'eau, marina : Quai municipal, stationnement public

Plage publique : Non

Fréquentation par des non-résidents ? Seulement des personnes visitant les résidents

Terrain de camping ou hébergement : Non

Barrage : Non

Réserve écologique, parc ou autre : Non

Problématiques

Épisode de fleurs d'eau de cyanobactéries (algues bleu-vert) dans le lac ? Oui

À quel moment, à quelle fréquence ? 2014, première fois. Peut-être qu'un résident aurait été malade à cause des cyanobactéries ?

Présence d'espèces aquatiques envahissantes ? Pas connue

De quelle façon se fait le prélèvement d'eau ? Puits individuels pour la plupart, approvisionnement en eau potable à Guérin pour certains

De quelle façon se fait la gestion des eaux usées ? Fosses septiques

Les installations septiques sont-elles une problématique ? Pas toujours aux normes ou vidangées, des fois inexistantes, mais difficile de savoir où

Problème d'érosion ? Non (petit lac, pas beaucoup de bateaux)

La bande riveraine est-elle respectée ? Pas partout. Sur le terrain de certains vieux chalets, les arbres ont été coupés, certaines personnes reboisent

Autres préoccupations de la part des riverains : La distribution d'arbustes par l'OBVT a été très appréciée, il serait pertinent de continuer

Demande de support : La présence d'un représentant de l'OBVT à l'assemblée générale annuelle a été appréciée en 2015.